

Notre profession rate une fois de plus le coche de son émancipation.

REINGENIERIE, EXAMEN RATE

Comment ne pas s'insurger contre l'**arbitrage** des ministres de la Santé et de l'Enseignement Supérieur en charge de ce dossier réingénierie qui **humilie une profession toute entière** !

Comment ne pas être anéanti après **5 ans et 2 mois** de travail et de réflexions pour aboutir à **un fiasco paramédical** avec la Licence pour niveau de sortie des études de MK, ostentatoirement porté au paradigme par la presse d'un syndicat majoritaire incapable de lire un courrier ministériel et de comprendre une réalité !

Comment ne pas se souvenir que **la profession rate** une fois encore le coche de son **émancipation** après 1968, 1972, 1989 ! Petites mains nous sommes, petites mains nous resterons, les gouvernants le veulent ainsi !

Victoire crie-t-on, mais pour qui ?

Comment alors ne pas se tourner vers ceux à qui profite le crime !

Les diplômés communautaires (Roumanie, Bulgarie, Portugal, Belgique, Pologne) et frontaliers gagnent sur ce terrain, sans parler des STAPS qui sortent avec la maîtrise et des formations porteuses d'espérance dans le paysage ARS actuel. Directeurs d'IFMK fermez vos portes les MK vont se former ailleurs en frontalier pour moins cher, avec une maîtrise au sortir!

Comment réclamer maintenant l'extension du droit à prescription, un accès en première intention et quelle valeur donner à un BDK réalisé par un licencié ? Quel désaveu pour les formations post-universitaires alors que les MK sont ceux qui se forment le plus !

Comment valider ces formations par la VAE ou VAP ?

Marisol Touraine et Geneviève Fioraso ont omis de **prendre en compte** le mode **d'exercice salarié** des MK qui se retrouve **sous un joug** supplémentaire. En invitant les acteurs du dossier à finaliser les travaux de réingénierie de la formation, et à engager les travaux permettant de déterminer « des champs de pratiques avancées » pour la masso-kinésithérapie, en vue d'une « formation complémentaire au niveau du grade de master », elles **rayent d'un trait de plume toutes les réformes** entreprises au niveau de la formation initiale, et la capacité des étudiants à se former en complément, en cabinet libéral .

Combien de temps, les masseurs-kinésithérapeutes vont-ils encore pouvoir choisir librement leurs actes et leurs techniques sur la base d'un diagnostic kinésithérapique, et ceci pour un million de patients par jour ?

Super ! nous allons fédérer contre ceux qui crient victoire !

Jean-Claude CREMONT

Secrétaire général de l'UNION